

# RAPPORT BORELLO : PREMIERS SIGNES D'UNE POLITIQUE POUR L'EMPLOI D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ?

À l'issue de la mission qui lui a été confiée, Jean-Marc Borello a remis ce mardi son rapport « Donnons-nous les moyens de l'inclusion » à Muriel Pénicaud, Ministre du travail. Le document contient de nombreuses propositions que Le Mouvement associatif soutient et partage. Tout en soulignant quelques points de vigilance nécessaires, en particulier pour des associations fragilisées par les baisses de crédits relatifs aux contrats aidés.

Le Mouvement associatif partage pleinement l'ambition portée par le rapport d'une société plus inclusive et plus solidaire, et la préconisation d'inscrire les politiques d'emploi dans cette ambition par une approche plus transversale.

Les associations, actrices du lien social, doivent prendre toute leur part dans cette transformation.

Comme nous l'avons exprimé à plusieurs reprises, le Mouvement associatif soutient également le renforcement des dimensions de formation et d'accompagnement pour permettre l'insertion et la réinsertion pérenne dans l'emploi, et plus largement dans la société. La pleine implication des employeurs dans ces démarches est indispensable.

Il sera néanmoins nécessaire de voir comment les exigences « d'employeur-abilité » évoquées par le rapport pourront prendre forme sans pénaliser ou décourager les associations primo-employeuses ou mono-employeuses, portées par des bénévoles.

Ces petites et/ou jeunes structures ont été les premières à être impactées par la baisse drastique du nombre de contrats aidés, alors qu'elles jouent un rôle essentiel à l'échelon local. Il est primordial de prendre en compte leurs spécificités dans ces nouvelles réflexions.

La proposition de créer un « fonds d'inclusion » dont l'affectation revient aux Préfets, permettant de la souplesse pour répondre aux besoins réels identifiés sur le territoire est à nos yeux bien préférable à une logique centralisée. Il n'en reste pas moins que la réduction importante en 2018 des fonds dédiés aux contrats aidés, devenus « parcours emploi-compétences », risque d'avoir un impact fort sur les activités associatives. Il faut y apporter une réponse.

Nous retenons à cet égard la proposition du rapport préconisant d'organiser le maintien d'objectifs d'utilité sociale dans les politiques d'inclusion, au travers du renforcement de dispositifs existants et appelons à une mise en œuvre rapide de cette recommandation.

**« Nous sommes convaincus de l'intérêt d'allier, sans les confondre, politiques de soutien à l'emploi et politiques de soutien aux activités d'utilité sociale portées par les associations. Le rapport de Jean-Marc Borello ouvre plusieurs pistes en ce sens que nous partageons. »**

Philippe Jahshan,  
Président du Mouvement associatif

Les pistes posées par ce rapport concernant le soutien à l'emploi associatif et le rôle des employeurs associatifs feront l'objet d'un examen approfondi dans le cadre des travaux en cours avec le gouvernement sur les enjeux de vie associative.



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VENDREDI 19 JANVIER 2018

## → À PROPOS DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Porte-voix des dynamiques associatives, le Mouvement associatif rassemble plus de 600 000 associations (soit 1 association sur 2 en France), réunies au sein de différentes organisations. Son ambition est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative. Le Mouvement associatif intervient sur quatre axes de réflexion et d'action : l'engagement, l'économie, l'action publique et l'emploi.

## → CONTACT

**Fula Mesika**  
Responsable Communication  
Le Mouvement associatif  
fmesika@lemouvementassociatif.org  
01 40 36 85 27

## → MEMBRES DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

